



# ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

## RAPPORT DE MESURES DE LA STATION N° 39 EISENHOWER

AVRIL 2013	Analyseurs				Station d'acquisition
Date du passage en station	Préleveur Partisol Appareil n°0954	PM10	Capteur Météo	SO2	
4/04/2013	Vérification de l'appareil Programmation pour le mois suivant Récupération des données	Vérification et relevé des paramètres de fonctionnement Maintenance	Contrôle	-	Contrôle
Taux de fonctionnement mensuel en %	99,94	100	-	-	-

## RAPPORT DE MESURES DE LA STATION N° 40 CHAPITRE

AVRIL 2013	Analyseurs			Station d'acquisition
Date du passage en station	Préleveur Partisol (Métaux) Appareil n°21575	PM10	SO2	
4/04/2013	Vérification de l'appareil Programmation pour le mois suivant Récupération des données	Vérification et relevé des paramètres de fonctionnement	-	Contrôle
Taux de fonctionnement mensuel en %	99,96	99,8	-	-

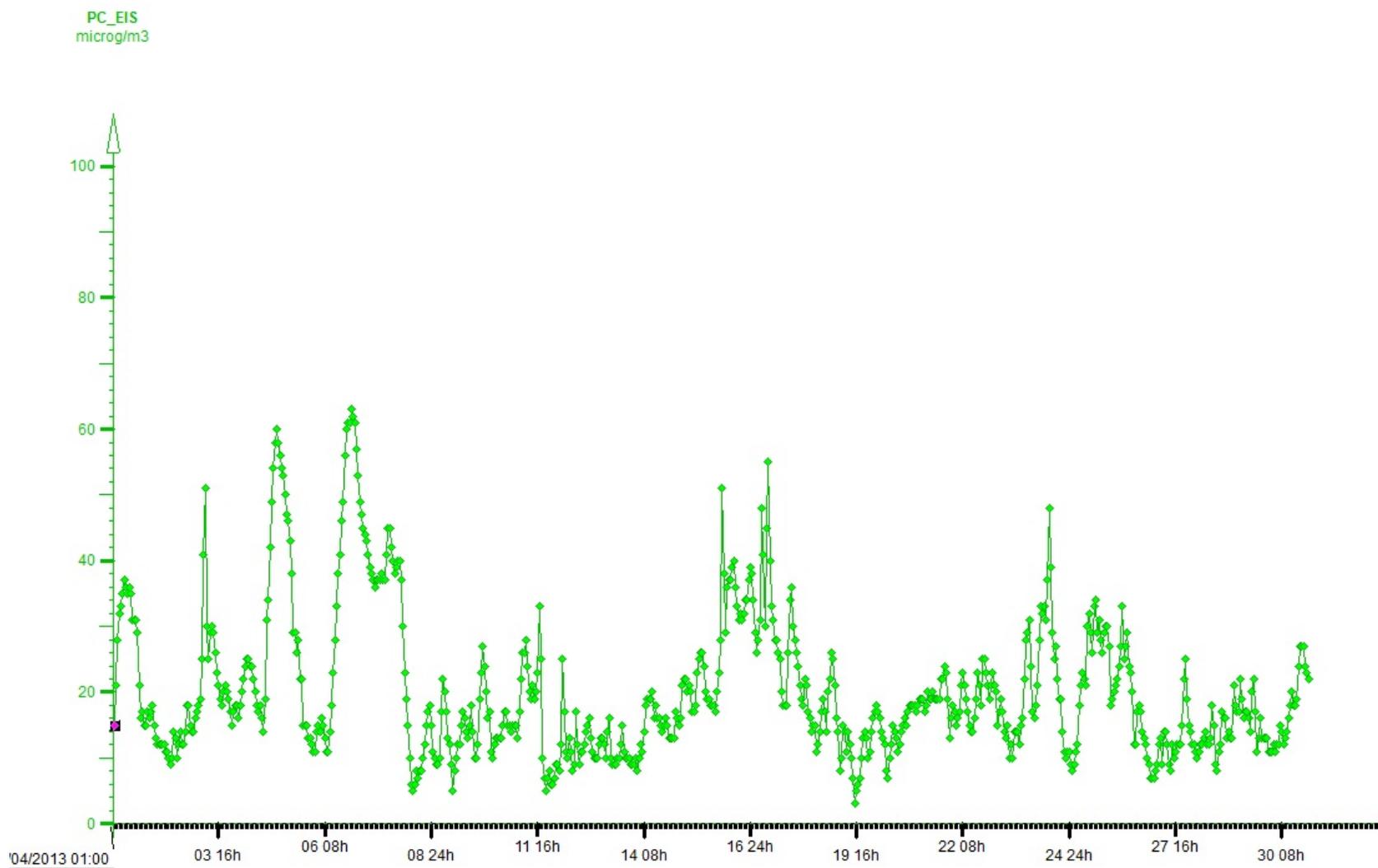
Nom Chargé d'Études	Date	Visa
Pierre-Yves ROBIC	31/05/2013	



**ORAMIP**

OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

## EISENHOWER : COURBES HORAIRES DES MESURES DE PM<sub>10</sub>



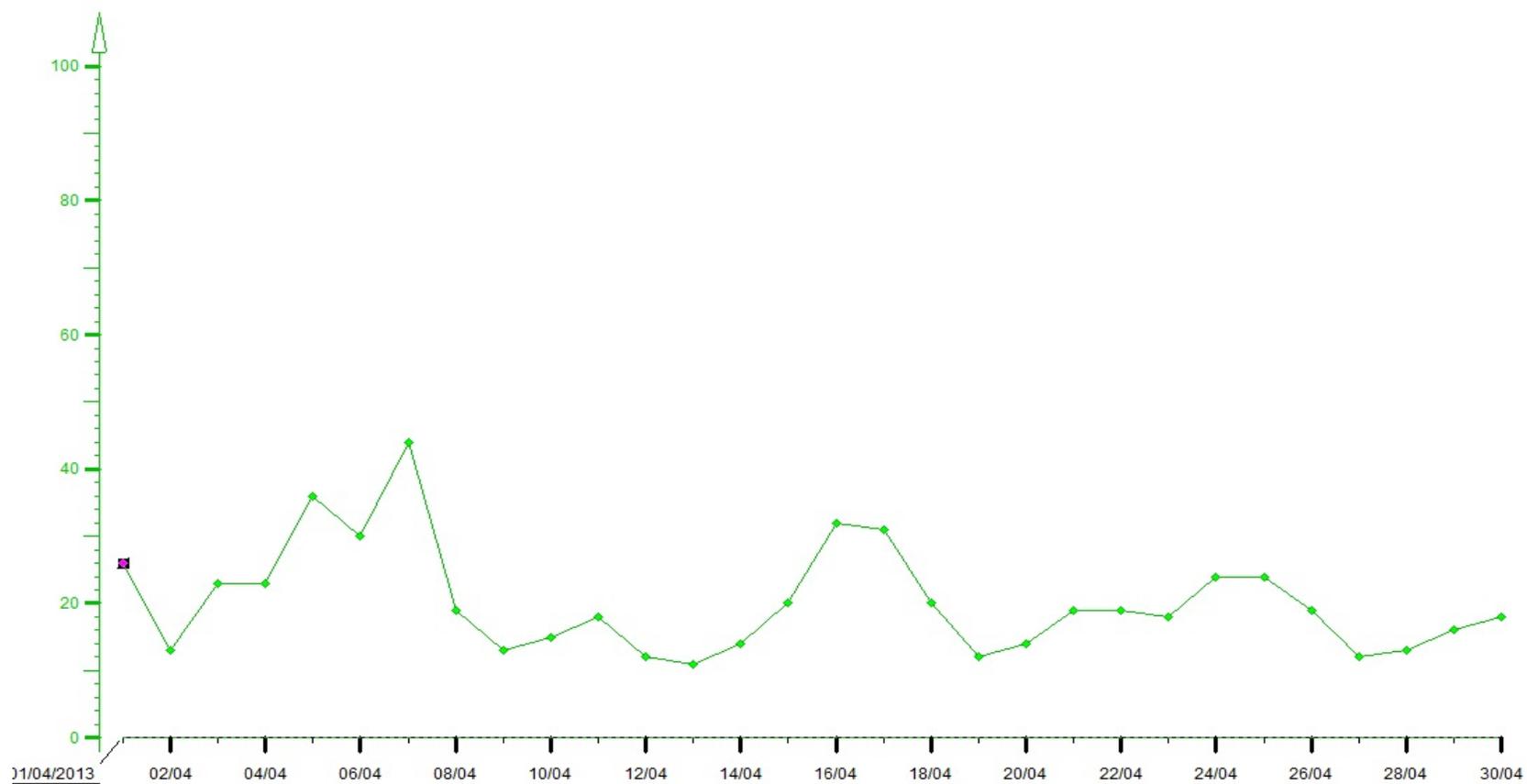


**ORAMIP**

OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

## EISENHOWER : COURBES JOURNALIÈRES DES MESURES DES PM<sub>10</sub>

PC\_EIS  
microg/m<sup>3</sup>



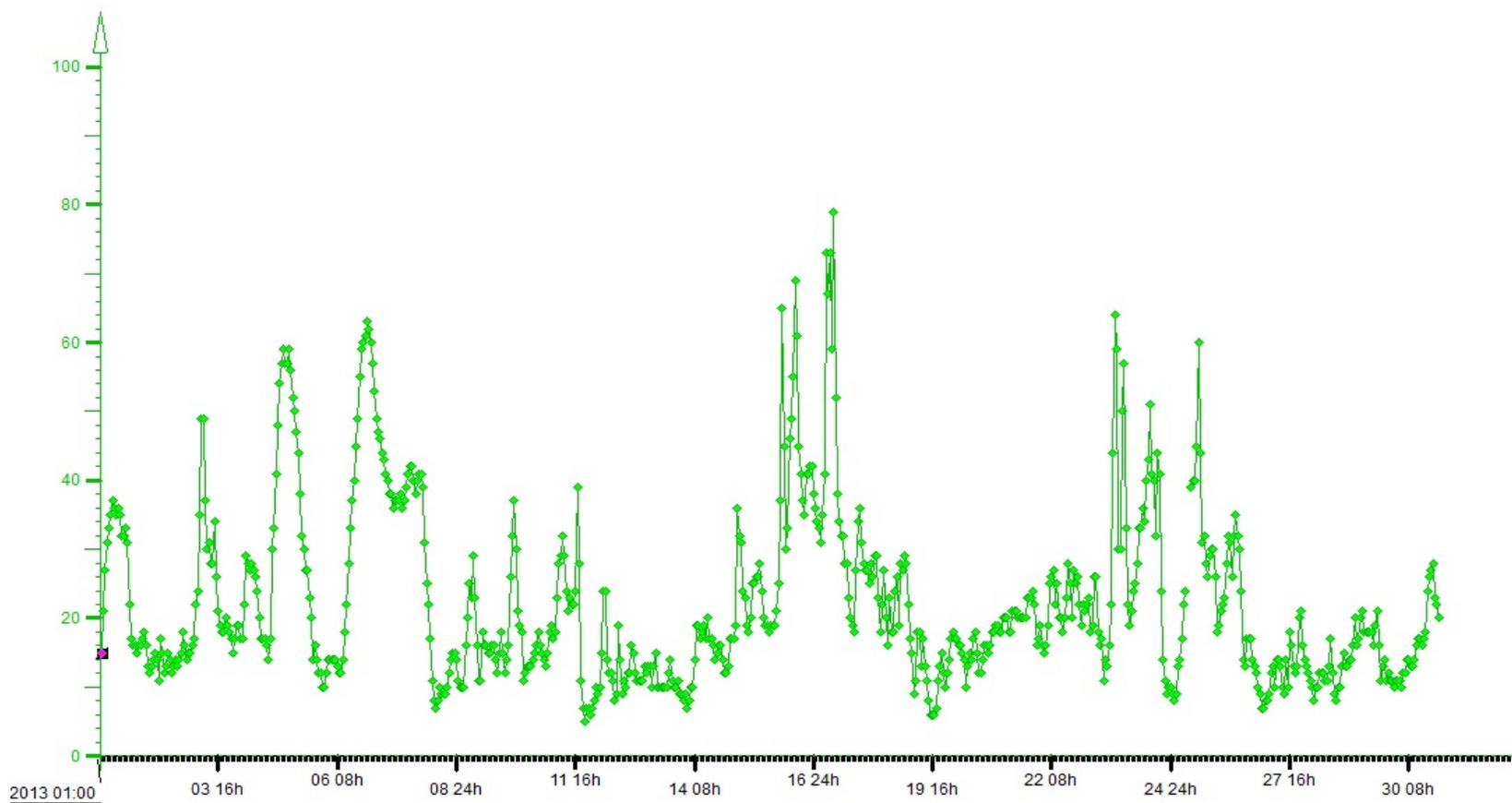


**ORAMIP**

OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

## CHAPITRE : COURBES HORAIRES DES MESURES DES PM<sub>10</sub>

PC\_CHA  
microg/m3



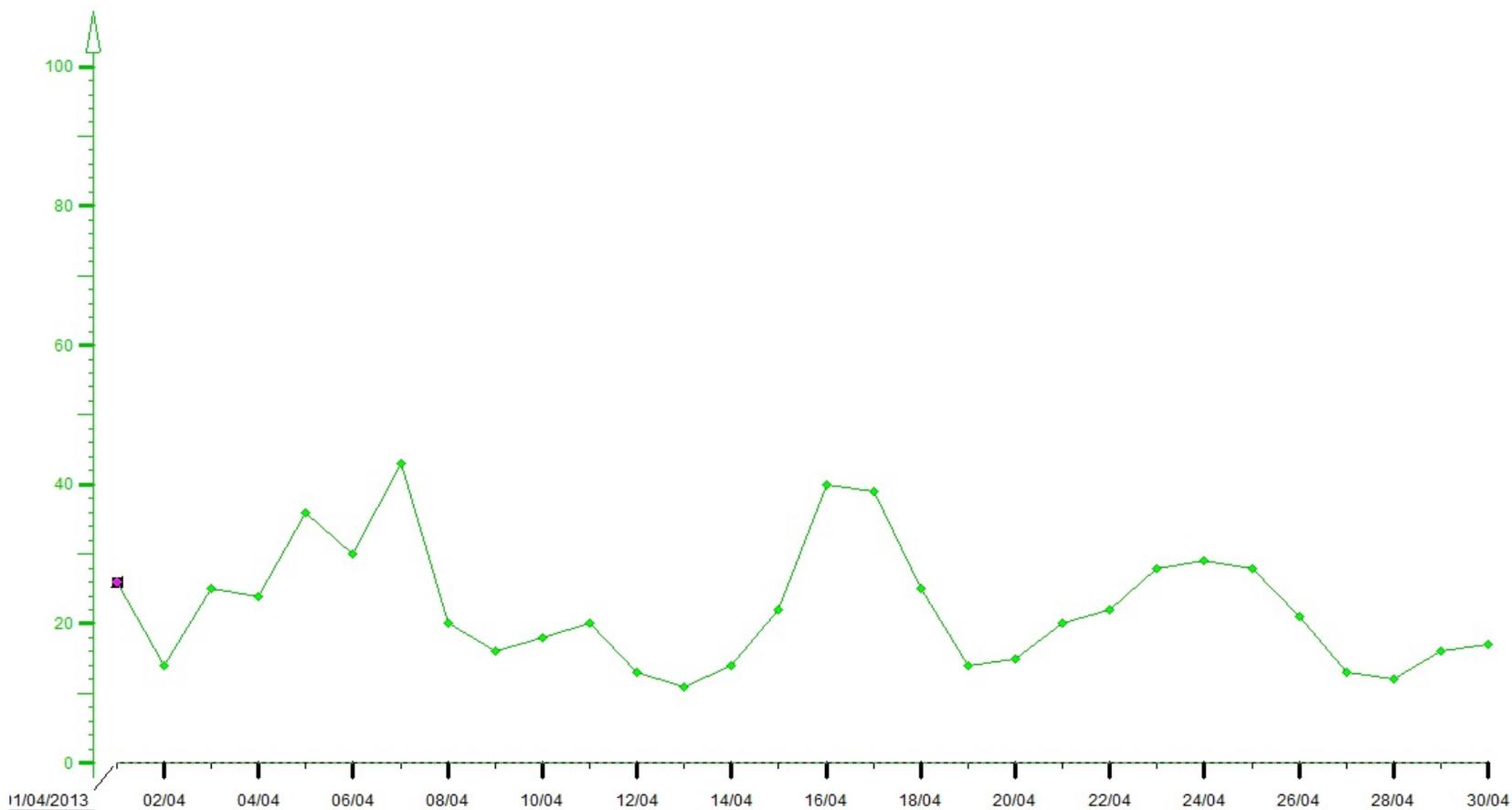


**ORAMIP**

OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

## CHAPITRE : COURBES JOURNALIÈRES DES MESURES DE PM<sub>10</sub>

PC\_CHA  
microg/m<sup>3</sup>





# ORAMIP

OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

CONCENTRATIONS JOURNALIÈRES		
AVRIL 2013	station 39 - PM10 Microg/m <sup>3</sup>	station 40 - PM10 Microg/m <sup>3</sup>
01/04/2013	26	26
02/04/2013	13	14
03/04/2013	23	25
04/04/2013	23	24
05/04/2013	36	36
06/04/2013	30	30
07/04/2013	44	43
08/04/2013	19	20
09/04/2013	13	16
10/04/2013	15	18
11/04/2013	18	20
12/04/2013	12	13
13/04/2013	11	11
14/04/2013	14	14
15/04/2013	20	22
16/04/2013	32	40
17/04/2013	31	39
18/04/2013	20	25
19/04/2013	12	14
20/04/2013	14	15
21/04/2013	19	20
22/04/2013	19	22
23/04/2013	18	28
24/04/2013	24	29
25/04/2013	24	28
26/04/2013	19	21
27/04/2013	12	13
28/04/2013	13	12
29/04/2013	16	16
30/04/2013	18	17



**ORAMIP**

OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

## VALEURS RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES EN 2013

Les valeurs réglementaires concernant les particules en suspension de type PM<sub>10</sub>, sont issues du décret français n° 2002-213 du 15 février 2002.

⇒ Particules en suspension (PM<sub>10</sub>)

- Objectif qualité : 30 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle
- Valeur limite : 40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle
- Valeur limite : pas plus de 35 journées avec une concentration moyenne supérieures ou égales à 50 µg/m<sup>3</sup>.

### SITUATION PAR RAPPORT AUX VALEURS RÉGLEMENTAIRES AVRIL 2013

	Max. Moyenne Journalière depuis le 01/01/2013	Nombre de moyennes journalières ≥ 50 µg/m <sup>3</sup> depuis le 01/01/13	Moyenne Avril 2013	Moyenne depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2013
Station EISENHOWER	78 µg/m <sup>3</sup>	2	20,3 µg/m <sup>3</sup>	20,7 µg/m <sup>3</sup>
Station CHAPITRE	81 µg/m <sup>3</sup>	3	22,4 µg/m <sup>3</sup>	22,2 µg/m <sup>3</sup>

Les concentrations moyennes sur ce mois d'avril sont en baisse par rapport au mois précédent. Cette tendance est conforme à celle qui a été observée au cours de ce mois sur les stations de mesures de l'agglomération toulousaine. Les niveaux mensuels sont de 20,3 µg/m<sup>3</sup> et 22,4 µg/m<sup>3</sup>, respectivement sur les stations « Eisenhower » et « Chapitre ». Les moyennes calculées depuis le début de l'année respectent l'objectif de qualité fixé à 30 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle.

Au cours du mois d'avril, les mesures n'ont pas mis en évidence de concentration journalière supérieure au seuil de 50 µg/m<sup>3</sup>. Depuis le début de l'année, la concentration journalière la plus élevée correspond au 27 février 2013 avec 81 µg/m<sup>3</sup> pour la station « Chapitre ». Au total, le nombre de dépassement est déterminé à 2 journées sur « Eisenhower » et 3 journées sur la station « Chapitre ». La réglementation autorise le dépassement de cette valeur journalière jusqu'à 35 journées par année civile.



**ORAMIP**

OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

## Quantification des METAUX dans les particules PM<sub>10</sub>

⇒ AVRIL 2013 :

Elément	EISENHOWER	CHAPITRE
Arsenic	0,2 ng/m <sup>3</sup>	0,3 ng/m <sup>3</sup>
Cadmium	0,1 ng/m <sup>3</sup>	0,1 ng/m <sup>3</sup>
Mercure	<32 pg/m <sup>3</sup>	<32 pg/m <sup>3</sup>
Nickel	0,7 ng/m <sup>3</sup>	0,8 ng/m <sup>3</sup>
Plomb	2,6 ng/m <sup>3</sup>	2,8 ng/m <sup>3</sup>

Aucun dysfonctionnement technique n'a été constaté ce mois ci.

Les niveaux de concentration sur les stations « Eisenhower » et « Chapitre » sont du même ordre de grandeur que ceux observés habituellement en moyenne annuelle.

Les valeurs dans l'air ambiant qui ont été fixées par la réglementation française sont présentées ci-dessous :

⇒ pour le plomb :

<b>Objectif de qualité</b>	Moyenne annuelle : 250 ng/m <sup>3</sup>
<b>Valeur limite</b>	Moyenne annuelle : 500 ng/m <sup>3</sup>

⇒ pour l'arsenic, cadmium et nickel :

	<b>Valeur cible</b> (moyenne annuelle)
<b>Arsenic</b>	6 ng/m <sup>3</sup>
<b>Cadmium</b>	5 ng/m <sup>3</sup>
<b>Nickel</b>	20 ng/m <sup>3</sup>



**ORAMIP**

OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'AIR EN MIDI-PYRÉNÉES

## **RETOMBES TOTALES**

Les résultats des retombées atmosphériques totales (de la série n°2, période : 04 mars 2013/06 mai 2013) seront présentés dans le prochain rapport de mesures.